

Gestion et organisation des réunions du conseil municipal/syndical

FORMATION

Objectifs :

Apprendre à gérer et à organiser des assemblées délibérantes tout en respectant la réglementation en vigueur.

Programme :

- La préparation des séances du conseil municipal/syndical
 - Les documents préparatoires et les délais (convocation, publicité des séances)
 - Le droit à l'information des élus
- Les séances du conseil
- Les compte-rendu des débats et des décisions
- Les commissions communales et les conseils consultatifs
- La prévention des conflits d'intérêt
- Les délibérations
- Le contrôle de légalité (modalités de transmission, l'intervention du Préfet, l'intervention du juge ...)
- Le registre des actes administratifs
 - Règles de tenue et de reliure des registres (caractéristiques techniques des registres)

Durée :

- 1 demi journée

Public :

- Toute personne en charge des séances du conseil municipal/syndical

Prérequis :

- Aucun

Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques et cas pratiques reposant sur des problématiques de gestion en collectivité
- Remise d'un support de formation